

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **14 (1914)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

II. Lois et ordonnances fédérales.

	Page
<i>Ordonnance II</i> de l'assurance-maladie fixant les règles à suivre pour le calcul des subsides fédéraux, 30 décembre 1913	3
<i>Adhésion du canton de Zurich</i> au concordat concernant la garantie réciproque pour l'exécution légale des prestations dérivant du droit public, 3 janvier 1914	13
<i>Adhésion des îles britanniques de Jersey et de Guernesey</i> à la convention internationale sur la circulation des automobiles, 9 janvier 1914	14
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral portant modification et complément de l'ordonnance sur les postes (art. 10, 16 et 28), 30 janvier 1914	15
<i>Règlement de transport</i> des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, 3 février 1914	19
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le contrôle des ouvrages en platine, 10 février 1914	23
<i>Adhésion du canton de Schaffhouse</i> au concordat concernant la garantie réciproque pour l'exécution légale des prestations dérivant du droit public, 28 février 1914	26
<i>Adhésion des îles de la Manche et de l'Inde britannique</i> à la convention de Berne (révisée) concernant la protection de la propriété littéraire et artistique, 3 mars 1914	27
<i>Adhésion de la Chine</i> à la convention postale universelle, 14 mars 1914	28

	Page
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le manuel suisse des denrées alimentaires, 30 mars 1914	29
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la modification de l'article 15 du règlement pour l'exécution de la loi sur les douanes, 30 mars 1914 . . .	31
<i>Règlement de transport</i> des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, 3 avril 1914	34
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du Conseil fédéral du 14 janvier 1913, chapitre A: „Dispositions générales“, de l'ordonnance concernant le commerce des denrées alimentaires, 7 avril 1914	36
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant la disposition transitoire de l'ordonnance concernant la vérification et le poinçonnage officiels des compteurs à gaz, 7 avril 1914	37
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral élevant les traitements des agents forestiers supérieurs des cantons, 7 avril 1914	38
<i>Arrêté fédéral</i> relatif à la chaussure militaire, 3 avril 1914	40
<i>Adhésion de la Nouvelle-Zélande</i> à la convention de Berne (révisée) concernant la protection de la propriété littéraire et artistique, 16 avril 1914	43
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'établissement de certificats de santé pour le bétail engagé, 24 avril 1914	44
<i>Adhésion de l'Espagne</i> à l'arrangement concernant le service des mandats de poste, 28 avril 1914	45
<i>Convention de La Haye</i> en matière de mariage, divorce et séparation de corps et de tutelle des mineurs. Dénonciation par la France, 1 ^{er} mai 1914	46

	Page
<i>Ordonnance</i> concernant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, 8 mai 1914	47
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant le tableau E de l'ordonnance sur l'équipement des troupes, 11 juin 1914	122
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'article 107 de l'ordonnance sur les postes, 19 juin 1914	124
<i>Arrêté fédéral</i> concernant le calcul du produit net des chemins de fer privés, 17 juin 1914	126
<i>Déclaration entre la Suisse et l'Allemagne</i> concernant la correspondance en matière de tutelle, 26 juin 1914	129
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant les conditions de droit entre la Suisse et l'Autriche relatives à la protection des œuvres littéraires et artistiques, 10 juillet 1914	132
<i>Adhésion de Saint-Marin</i> aux conventions et arrangements postaux de Rome de 1906, 3 juillet 1914	134
<i>Adhésion de la colonie britannique des îles Fidji</i> à l'arrangement de Rome sur l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, 16 juillet 1914	135
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les postes, 17 juillet 1914	136
<i>Loi fédérale</i> sur les droits de priorité relatifs aux brevets d'invention et aux dessins ou modèles industriels, 3 avril 1914	138
<i>Règlement d'exécution</i> pour la loi fédérale du 3 avril 1914 sur les droits de priorité relatifs aux brevets d'invention et aux dessins ou modèles industriels, 24 juillet 1914	144

	Page
<i>Arrêté fédéral</i> sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité, 3 août 1914	155
<i>Ordonnance</i> concernant le maintien de la neutralité de la Suisse, 4 août 1914	157
<i>Déclaration de neutralité</i> , 4 août 1914	163
<i>Appel au peuple suisse</i> , 5 août 1914	165
<i>Ordonnance</i> contre le renchérissement des denrées alimentaires et d'autres articles indispensables, 10 août 1914	166
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la protection des débiteurs domiciliés en Suisse vis-à-vis des créanciers domiciliés à l'étranger, 17 août 1914	168
<i>Ordonnance</i> concernant l'enregistrement des décès survenus au service militaire actif, 18 août 1914	169
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'application de l'article 202 de l'organisation militaire, 24 août 1914	171
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant les art. 32 et 32 ^{bis} du règlement pour l'exécution de la loi fédérale (conseils d'arrondissement) concernant l'acquisition et l'exploitation de chemins de fer pour le compte de la Confédération, ainsi que l'organisation de l'administration des chemins de fer fédéraux, 21 août 1914	175
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral sur les délais d'expulsion de locataires, 26 août 1914	177
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la fabrication et la vente d'alcool monopolisé, 27 août 1914	179
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral relatif aux mesures propres à assurer au pays l'alimentation en pain, 27 août 1914	182

	Page
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le cas de force majeure dans les relations avec l'étranger en matière de lettre de change, de billet de change et de chèque, 1 ^{er} septembre 1914 . . .	185
<i>Convention de l'Union de Paris</i> du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, révisée à Bruxelles et à Washington, ratification du Danemark, 26 août 1914	186
<i>Prescriptions</i> concernant le dépôt des projets pour les installations électriques à fort courant, 4 août 1914	187
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'arrêté fédéral concernant la participation de la Confédération à la conservation et à l'acquisition d'antiquités nationales, 1 ^{er} septembre 1914	224
<i>Ordonnance</i> concernant la vérification et le poinçonnage officiel des alcoolomètres, 4 septembre 1914	225
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'article 12 de l'ordonnance sur les mesures de longueur et de capacité, les poids et les balances en usage dans le commerce, 4 septembre 1914	228
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral sur l'achat de céréales de production indigène, 8 septembre 1914 .	230
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la vente de céréales, 8 septembre 1914	232
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la Caisse de prêts de la Confédération suisse, 9 septembre 1914	235
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral portant modification et complément de l'ordonnance sur les postes, 15 septembre 1914	242

	Page
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le règlement des réclamations pour dommages causés à la propriété agricole et pour utilisation de toute autre propriété mobilière et immobilière, à l'occasion du service actif de l'armée, 18 septembre 1914	244
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la fourniture de paille pour l'armée, 23 septembre 1914 .	247
<i>Déclaration de l'Empire allemand</i> concernant la mise en vigueur, dans les pays de protectorat allemands, de la convention d'union de Paris pour la protection de la propriété industrielle, révisée à Washington, 18 septembre 1914 .	249
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant son arrêté du 8 septembre 1914 concernant la vente de céréales, 24 septembre 1914	250
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant les articles 102 à 111 (chapitre XIII) de l'ordonnance sur les téléphones, 25 septembre 1914	251
<i>Ordonnance</i> complétant et modifiant, pour la durée de la guerre, la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, 28 septembre 1914 .	254
<i>Convention révisée de Berne</i> pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, ratification par l'Italie, en date du 23 septembre 1914, 25 septembre 1914	262
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le calcul du produit net des chemins de fer privés, 29 septembre 1914	263
<i>Règlement de transport</i> des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, 9 octobre 1914	267

	Page
<i>Loi fédérale</i> concernant les émoluments à payer pour les concessions d'entreprises de transport, 18 juin 1914	268
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'extension de l'obligation de notification lors d'épidémies offrant un danger général, 27 octobre 1914 . .	271
<i>Loi fédérale</i> sur le travail dans les fabriques, 18 juin 1914	274
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral fixant le montant des subventions fédérales en faveur de l'assurance du bétail, 30 octobre 1914	303
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral relatif à certaines conséquences de la demeure, 3 novembre 1914	305
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral interprétant, pour l'avoine, l'arrêté du Conseil fédéral du 8 septembre 1914 concernant la vente des céréales, 3 novembre 1914	307
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du Conseil fédéral du 8 septembre 1914 sur la vente des céréales, 4 novembre 1914 . . .	308
<i>Adhésion du Brésil</i> aux actes de Washington pour la protection de la propriété industrielle, 17 novembre 1914	310
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du Conseil fédéral du 8 septembre 1914 sur l'achat des céréales de production indigène, 27 novembre 1914	312
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'article 217 (bière) de l'ordonnance concernant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, 27 novembre 1914	314

	Page
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 8 septembre 1914 sur la vente des céréales, 10 novembre 1914	315
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'interprétation des arrêtés du Conseil fédéral du 27 août, 8 septembre et 23 septembre 1914, 10 novembre 1914	316
<i>Dispositions</i> relatives à l'exécution des arrêtés du Conseil fédéral du 27 août et du 8 septembre 1914 concernant les mesures propres à assurer l'alimentation en pain ainsi que la vente des céréales, 1 ^{er} décembre 1914	317
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral fixant le taux des subsides fédéraux en faveur de l'assurance contre la grêle, 11 décembre 1914	319
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'article 34 des prescriptions sur l'établissement et l'entretien des parallélismes et des croisements des lignes à faible courant et des lignes électriques avec les chemins de fer, 14 décembre 1914	321
<i>Arrêté fédéral</i> sur le résultat de la votation populaire du 25 octobre 1914 touchant la revision de l'article 103 de la constitution fédérale et l'adjonction d'un article 114 ^{bis} à la constitution fédérale (cour administrative fédérale), 23 décembre 1914	322
<i>Arrêté fédéral</i> accordant la garantie fédérale à l'article 19 révisé de la constitution du canton de Berne, 23 décembre 1914	325
<i>Arrêté fédéral</i> modifiant la loi fédérale concernant les tarifs des chemins de fer fédéraux, 22 décembre 1914	326
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral fixant les taxes des conversations téléphoniques de nuit, 29 décembre 1914	328

Table alphabétique des matières du tome XIV du Bulletin des lois.

(Année 1914.)

Lois et ordonnances fédérales.

A.

	Page
<i>Agents forestiers.</i> Arrêté élevant les traitements des — supérieurs des cantons	38
<i>Alcool monopolisé.</i> Arrêté concernant la fabrication et la vente d'—	179
<i>Alcoolomètres.</i> V. <i>Poids et mesures.</i>	
<i>Allemagne.</i> V. <i>Propriété industrielle et Tutelle.</i>	
<i>Alimentation en pain.</i> Arrêtés relatifs aux mesures propres à assurer au pays l'— . 182, 316,	317
V. <i>Céréales.</i>	
<i>Antiquités nationales.</i> Arrêté modificatif concer- nant la conservation et l'acquisition d'— . . .	224
<i>Armée.</i> V. <i>Chaussure militaire, Décès, Equipe- ment des troupes, Organisation militaire, Paille, Service militaire.</i>	
<i>Ascenseurs.</i> V. <i>Entreprises de transport.</i>	
<i>Assurance-maladie.</i> Ordonnance II de l'— fixant les règles à suivre pour le calcul des subsides fédéraux	3
Année 1914.	XXII

	Page
<i>Assurance du bétail.</i> Arrêté fixant le montant des subventions fédérales en faveur de l'— .	303
<i>Assurance contre la grêle.</i> Arrêté fixant le taux des subventions fédérales en faveur de l'— .	319
<i>Automobiles.</i> V. <i>Circulation des automobiles et Entreprises de transport.</i>	
<i>Autriche-Hongrie.</i> V. <i>Propriété littéraire et artistique.</i>	
<i>Avoine.</i> V. <i>Céréales.</i>	

B.

<i>Balances.</i> V. <i>Poids et mesures.</i>	
<i>Bateaux à vapeur.</i> V. <i>Entreprises de transport et Règlement de transport.</i>	
<i>Bétail.</i> V. <i>Assurance du bétail.</i>	
<i>Bétail engagé.</i> Arrêté concernant l'établissement de certificats de santé pour le —	44
<i>Berne.</i> V. <i>Constitution cantonale.</i>	
<i>Bière.</i> V. <i>Denrées alimentaires.</i>	
<i>Brésil.</i> V. <i>Propriété industrielle.</i>	
<i>Brevets d'invention.</i> Loi sur les droits de priorité relatifs aux — et aux dessins ou modèles industriels	138
Règlement d'exécution y relatif	144

C.

<i>Caisses-maladie.</i> V. <i>Assurance-maladie.</i>	
<i>Caisse de prêts.</i> Arrêté concernant la — de la Confédération suisse	235
<i>Céréales.</i> Arrêté sur l'achat de — de production indigène	230
Arrêtés concernant la vente de —	232, 250, 307,
308, 312, 315, 316	317

	Page
<i>Certificats de santé. V. Bétail engagé.</i>	
<i>Change. V. Lettres de change.</i>	
<i>Chaussure militaire. Arrêté relatif à la — . . .</i>	40
<i>Chemins de fer. Arrêté modifiant l'organisation de l'administration des — fédéraux (conseils d'arrondissement)</i>	175
<i>Arrêtés concernant le calcul du produit net des — privés</i>	126, 263
<i>V. Entreprises de transport, Lignes électriques, Règlement de transport et Tarifs.</i>	
<i>Chèques. V. Lettres de change.</i>	
<i>Chine. V. Convention postale universelle.</i>	
<i>Circulation des automobiles. Adhésion des îles britanniques de Jersey et de Guernesey à la convention internationale sur la —</i>	14
<i>Commerce. V. Denrées alimentaires et Poids et mesures.</i>	
<i>Compteurs à gaz. V. Poids et mesures.</i>	
<i>Concessions. V. Entreprises de transport.</i>	
<i>Concordats. V. Prestations de droit public.</i>	
<i>Constitution cantonale. Arrêté accordant la garantie fédérale à l'art. 19 révisé de la Constitution du canton de Berne</i>	325
<i>Constitution fédérale. Arrêté sur le résultat de la votation populaire touchant la revision de l'art. 103 de la — et l'insertion d'un art. 114^{bis} (Cour administrative fédérale) dans cette constitution</i>	322
<i>Contrôle des matières d'or et d'argent. Arrêté du Conseil fédéral concernant le contrôle des ouvrages en platine</i>	23

	Page
<i>Conventions internationales. V. Circulation des automobiles, Convention postale universelle, Lettres et boîtes avec valeur déclarée, Mandats de poste, Propriété industrielle, Propriété littéraire et artistique.</i>	
<i>Convention de La Haye en matière de mariage, divorce et séparation de corps et de tutelle des mineurs (dénonciation par la France) . . .</i>	46
<i>Convention postale universelle. Adhésion de la Chine à la —</i>	28
<i>Adhésion de St-Marin</i>	134
<i>Cour administrative. V. Constitution fédérale.</i>	

D.

<i>Danemark. V. Propriété industrielle.</i>	
<i>Débiteurs. V. Protection des débiteurs, Demeure.</i>	
<i>Décès. Ordonnance concernant l'enregistrement des — survenus au service militaire actif . . .</i>	169
<i>Demeure. Arrêté relatif à certaines conséquences de la —</i>	305
<i>Denrées alimentaires. Arrêté du Conseil fédéral concernant le manuel suisse des —</i>	29
<i>Arrêté modifiant l'arrêté du Conseil fédéral du 14 janvier 1913</i>	36
<i>Ordonnance concernant le commerce des — et de divers objets usuels</i>	47
<i>Arrêté modifiant l'art. 217 de cette ordonnance (bière)</i>	314
<i>Ordonnance contre le renchérissement des —</i>	166
<i>Dessins et modèles industriels. V. Brevets d'invention.</i>	
<i>Dettes. V. Poursuites pour dettes.</i>	

	Page
<i>Dettes de droit public. V. Prestations de droit public.</i>	
<i>Divorce. V. Convention de La Haye.</i>	
<i>Dommages aux propriétés. V. Service militaire.</i>	
<i>Douanes. Arrêté modifiant le règlement pour l'exécution de la loi sur les —</i>	31

E.

<i>Electricité. V. Lignes électriques.</i>	
<i>Empire allemand. V. Propriété industrielle et Tutelle.</i>	
<i>Entreprises de transport. Loi concernant les émoluments à payer pour les concessions d'—</i>	268
<i>Epidémies. Arrêté concernant la déclaration des maladies épidémiques</i>	271
<i>Equipement des troupes. Arrêté modifiant l'ordonnance sur l'—</i>	122
<i>Espagne. V. Mandats de poste.</i>	
<i>Etat civil. V. Décès.</i>	

F.

<i>Fabriques. Loi sur le travail dans les —</i>	274
<i>Faillite. V. Poursuite pour dettes.</i>	
<i>Farines. V. Céréales.</i>	
<i>Fidji. V. Lettres et boîtes avec valeur déclarée.</i>	
<i>Forestiers. V. Agents forestiers.</i>	
<i>Funiculaires. V. Entreprises de transport.</i>	

G.

<i>Gaz. V. Poids et mesures.</i>	
<i>Grêle. V. Assurance contre la grêle.</i>	

Guernesey. V. Circulation des automobiles.

Guerre. V. Alcool monopolisé, Alimentation en pain, Caisse de prêts, Céréales, Demeure, Denrées alimentaires, Epidémies, Lettres de change, Locataires, Neutralité, Paille, Poursuite pour dettes, Protection des débiteurs, Service militaire.

I.

Iles Fidji. V. Lettres et boîtes avec valeur déclarée.

Iles de la Manche et Inde britannique. V. Propriété littéraire et artistique.

Installations électriques. V. Lignes électriques.

Italie. V. Propriété littéraire et artistique.

J.

Jersey. V. Circulation des automobiles.

L.

Lettres de change. Arrêté concernant le cas de force majeure dans les relations avec l'étranger en matière de —, de billets de change et de chèques 185

Lettres et boîtes avec valeur déclarée. Adhésion des îles Fidji à l'arrangement de Rome sur l'échange des — 135

Lignes électriques. Prescriptions concernant le dépôt des projets pour les installations électriques à fort courant 187

	Page
<i>Lignes électriques.</i> Arrêté modifiant l'art. 34 des prescriptions sur l'établissement et l'entretien des parallélismes et des croisements des lignes à faible courant et des — avec les chemins de fer	321
<i>Locataires.</i> Arrêté sur les délais d'expulsion des —	177

M.

<i>Maladies.</i> V. <i>Assurance-maladie</i> et <i>Epidémies.</i>	
<i>Manche.</i> V. <i>Propriété littéraire et artistique.</i>	
<i>Mandats de poste.</i> Adhésion de l'Espagne à l'arrangement concernant le service des — .	45
<i>Manuel suisse des denrées alimentaires.</i> V. <i>Denrées alimentaires.</i>	
<i>Mariage.</i> V. <i>Convention de La Haye.</i>	
<i>Matières d'or et d'argent.</i> V. <i>Contrôle des matières d'or et d'argent.</i>	
<i>Mesures.</i> V. <i>Poids et mesures.</i>	
<i>Militaire.</i> V. <i>Chaussure militaire, Décès, Equipement des troupes, Organisation militaire, Paille, Service militaire.</i>	
<i>Modèles industriels.</i> V. <i>Brevets d'invention.</i>	
<i>Monuments historiques.</i> V. <i>Antiquités nationales.</i>	

N.

<i>Neutralité.</i> Arrêté sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa —	155
Ordonnance concernant le maintien de la — de la Suisse	157
Déclaration de —	163
Appel au peuple suisse	165

	Page
<i>Nouvelle-Zélande. V. Propriété littéraire et artistique.</i>	

O.

Œuvres littéraires et artistiques. V. Propriété littéraire et artistique.

<i>Organisation militaire. Arrêté concernant l'application de l'art. 202 de la loi sur l'—</i>	171
--	-----

Ouvrages en platine. V. Contrôle des matières d'or et d'argent.

P.

Pain. V. Alimentation en pain.

<i>Paille. Arrêté concernant la fourniture de — pour l'armée</i>	247, 316
--	----------

Platine. V. Contrôle des matières d'or et d'argent.

<i>Poids et mesures. Arrêté modifiant l'ordonnance concernant la vérification et le poinçonnage officiels des compteurs à gaz</i>	37
---	----

<i>Ordonnance concernant la vérification et le poinçonnage officiels des alcoolomètres</i>	225
--	-----

<i>Arrêté modifiant l'ordonnance sur les mesures de longueur et de capacité, les poids et les balances en usage dans le commerce</i>	228
--	-----

<i>Postes. Arrêtés modifiant l'ordonnance sur les — :</i>	
<i>Art. 10, 16 et 28</i>	15
<i>Art. 107</i>	124
<i>Art. 152</i>	136
<i>Art. 194 et 197</i>	242

V. Convention postale universelle, Lettres et boîtes avec valeur déclarée et Mandats de poste.

	Page
<i>Poursuite pour dettes.</i> Ordonnance modifiant la loi sur la — et la faillite	254
<i>V. Demeure, Locataires et Protection des débiteurs.</i>	
<i>Prestations de droit publique.</i> Adhésion des cantons de Zurich et de Schaffhouse au concordat concernant les —	13, 26
<i>Prêts. V. Caisse de prêts.</i>	
<i>Propriété industrielle.</i> Adhésion du Danemark à la convention d'Union de Paris pour la protection de la —, révisée à Bruxelles et à Washington	186
Déclaration de l'Empire allemand concernant la mise en vigueur, dans les pays de protectorat allemand, de la susdite convention.	249
Adhésion du Brésil aux actes de Washington pour la protection de la —	310
<i>V. Brevets d'invention.</i>	
<i>Propriété littéraire et artistique.</i> Adhésion des îles de la Manche et de l'Inde britannique, de la Nouvelle-Zélande et de l'Italie à la convention de Berne (révisée) concernant la protection de la —	27, 43, 262
Arrêté concernant les conditions de droit entre la Suisse et l'Autriche relatives à la protection des œuvres littéraires et artistiques .	132
<i>Protection ouvrière. V. Fabriques.</i>	
<i>Protection des débiteurs.</i> Arrêté concernant la — domiciliés en Suisse vis-à-vis des créanciers domiciliés à l'étranger	168

R.

	Page
<i>Règlement de transport</i> des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses 19, 34,	267
<i>Renchérissement des denrées alimentaires.</i> V. <i>Denrées alimentaires.</i>	

S.

<i>Saint-Marin.</i> V. <i>Convention postale universelle.</i>	
<i>Schaffhouse.</i> V. <i>Prestations de droit public.</i>	
<i>Séparation de corps.</i> V. <i>Convention de La Haye.</i>	
<i>Service militaire.</i> Arrêté concernant le règlement des réclamations pour dommages causés à la propriété agricole pendant le — actif	244
V. <i>Chaussure militaire, Décès, Equipement des troupes, Organisation militaire, Paille.</i>	
<i>Service sanitaire.</i> V. <i>Epidémies.</i>	

T.

<i>Tarifs.</i> Arrêté modifiant la loi concernant les — des chemins de fer fédéraux	326
<i>Téléphones.</i> Arrêté modifiant l'ordonnance sur les —	251
Arrêté fixant les taxes des conversations téléphoniques de nuit	328
<i>Traitements.</i> V. <i>Agents forestiers.</i>	
<i>Transports.</i> V. <i>Entreprises de transport et Règlement de transport.</i>	
<i>Travail dans les fabriques.</i> V. <i>Fabriques.</i>	
<i>Tutelle.</i> Déclaration entre la Suisse et l'Allemagne concernant la correspondance en matière de —	129
<i>Tutelle des mineurs.</i> V. <i>Convention de La Haye.</i>	

U.

Unions internationales. V. Circulation des automobiles, Convention postale universelle, Lettres et boîtes avec valeur déclarée, Mandats de poste, Propriété industrielle et Propriété littéraire et artistique.

Page

Z.

Zurich. V. Prestations de droit public.

